



Dossiers de l'OHI n° S1/4609 & S1/3101

**LETTRE CIRCULAIRE 24/2021**  
**1<sup>er</sup> juillet 2021**

**NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI -**  
**REPUBLIQUE DU KENYA**

Référence : Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Secrétariat de l'OHI a été informé par le Département (Ministère) des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement de Monaco que le Gouvernement du Kenya avait déposé son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale le 16 juin 2021. Le Secrétariat de l'OHI a donc le plaisir d'annoncer que le Kenya est devenu le 95<sup>ème</sup> Etat membre de l'Organisation hydrographique internationale à compter de cette date.
2. Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe à présent, séparément et par la voie diplomatique habituelle, les Etats parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'article XX, la Convention est entrée en vigueur pour le Kenya le 16 juin 2021.
3. Le Secrétariat de l'OHI se réjouit d'accueillir le Kenya au sein de l'OHI.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Dr Mathias JONAS  
Secrétaire général